



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet CYBER SECURITY OF AUTOMOTIVE SYSTEM	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-166085/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client W7701-166085	Date 2015-11-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-16558	
File No. - N° de dossier QCL-5-38131 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE : CYBERSÉCURITÉ DES SYSTÈMES AUTOMOBILES MODIFICATION 008

Inclus dans la présente modification :
- Question et réponse 15

Question 15

Les questions ci-dessous sont en lien avec le paragraphe suivant extrait de la section 5 – Portée des travaux – de l'Énoncé des travaux :

“Matériel et soutien à fournir par l'entrepreneur à RDDC Valcartier

L'entrepreneur doit acheter l'équipement supplémentaire nécessaire pour effectuer son travail. Ces achats peuvent inclure, entre autres, de petits composants électroniques, des pièces de véhicule comme des MCE, des capteurs ou des actionneurs pour remplacer des pièces brisées ou réaliser des études dans un contexte isolé ou en laboratoire, des manuels et d'autres documents disponibles portant sur le véhicule. **Le montant total des achats ne devrait pas dépasser 8 000 \$.** Les articles précis à acheter sont encore inconnus, car le choix dépendra des résultats obtenus pendant les travaux. L'entrepreneur doit acheter sur une base individuelle l'équipement, le matériel et les autres fournitures nécessaires à la réalisation des travaux après en avoir fait la demande à l'autorité technique et avoir reçu son approbation. L'équipement et le logiciel acheté par l'entrepreneur dans le cadre du présent contrat doivent demeurer la propriété de RDDC Valcartier et lui être livrés à la fin du contrat.”

- a) Notre impression est que si l'entrepreneur obtient l'approbation de RDDC pour l'achat d'équipements dans la limite de 8000 \$, alors l'entrepreneur sera remboursé pour le coût de l'équipement (considérant que cet équipement deviendra la propriété de RDDC). Est-ce correct?

Réponse : Oui.

- b) Est-ce que le 8000 \$ est pour l'entière portion AT (autorisation de tâches) des travaux?

Réponse : Le montant de 8000\$ est fourni à titre indicatif seulement et il s'applique à l'ensemble du contrat (portion ferme et portion à être réalisée sur demande, au moyen d'une autorisation de tâches (AT)).

- c) Si la réponse est oui, alors y-a-t'il une répartition par AT? OU pourrions-nous en dépenser la majorité sur une ou deux ATs?

Réponse : Il n'y a pas de répartition par AT.

***** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****